

Réinventer un territoire ? Processus d'implantation et de développement du snowboard en Oisans

Dorothee Fournier, Michaël Attali et Anne-Marie Granet Abisset



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rga/5800>

DOI : 10.4000/rga.5800

ISSN : 1760-7426

Éditeur

Association pour la diffusion de la recherche alpine

Référence électronique

Dorothee Fournier, Michaël Attali et Anne-Marie Granet Abisset, « Réinventer un territoire ? Processus d'implantation et de développement du snowboard en Oisans », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 107-4 | 2019, mis en ligne le 17 août 2019, consulté le 04 avril 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rga/5800> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rga.5800>

Ce document a été généré automatiquement le 4 avril 2020.

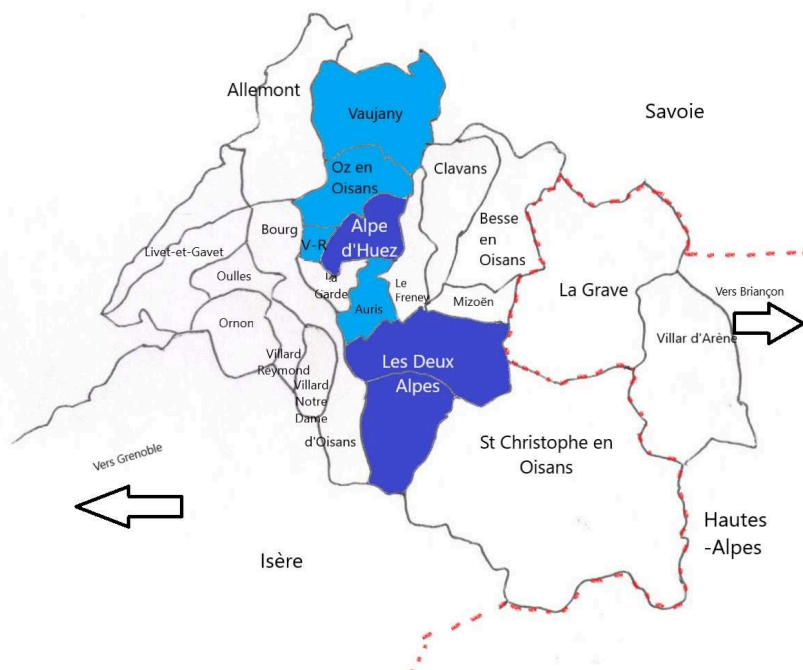


La *Revue de Géographie Alpine* est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Réinventer un territoire ? Processus d'implantation et de développement du snowboard en Oisans

Dorothee Fournier, Michaël Attali et Anne-Marie Granet Abisset

Figure 1. La station de l'Alpe d'Huez et ses satellites, la station des Deux Alpes



RÉALISATION DOROTHÉE FOURNIER. SOURCE IGN 2011.

Des transformations socioculturelles en territoire de montagne : une étude spatialisée du phénomène d'innovation

- 1 Dans les Alpes françaises, l'Oisans situé à la jonction d'une frontière Isère/Hautes-Alpes/Savoie a comme d'autres espaces de montagne, vécu de nombreuses transformations au cours de son histoire. Terre de pastoralisme muée en région industrielle, il devient touristique sous l'emprise de l'alpinisme au XIX^e siècle puis du ski au XX^e siècle démontrant sa capacité à innover (Attali, Dalmaso, et Granet-Abisset, 2014). Le ski, en se transformant d'une pratique de montée à une pratique de descente par l'effet des premières installations mécaniques (1936 à l'Alpe d'Huez ; 1938 aux Deux Alpes) a considérablement impacté la situation économique de l'Oisans. Dans le contexte des Trente Glorieuses et de l'essor du ski alpin, les stations bénéficient des préconisations d'experts géographes qui envisagent, en lien avec les décideurs politiques, un vaste plan régional mis en œuvre avec de puissants moyens (Veyret-Verner 1959). Cela conduit à organiser l'Oisans autour de deux pôles d'attractivité, l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes. Leur succès ne traduit ni les mêmes caractéristiques socio-culturelles des visiteurs, ni les mêmes choix stratégiques des acteurs qui les accueillent. Selon les préceptes soulignés par Germaine Veyret, il s'agit de devenir la Megève dauphinoise pour l'une (en offrant confort, qualité et excellence des hôtels), de répondre aux attentes sportives des classes moyennes pour l'autre (en misant sur des prix avantageux, une ambiance jeune et un confort correct). Dès lors, cette répartition conduit à une orientation différenciée en fonction des clientèles captées, des infrastructures construites et projetées, de l'encadrement sportif. Sur le plan spatial, un réseau se crée autour de la station de l'Alpe d'Huez (jonction avec Villard-Reculas par un télésiège dès 1946) qui aboutit dans les années 1980 à l'édification de stations nouvelles (Auris, Oz en Oisans, Vaujany) alors que la station des Deux Alpes¹ fonctionne en « vase clos ». À cette période, une conjoncture économique défavorable remet en cause le succès des sports d'hiver. Face à cette crise du ski français, un nouveau sport importé des États-Unis, le snowboard, émanation de la contre-culture californienne, se diffuse en France. Il apporte un nouveau souffle à l'Oisans, lui permettant de maintenir sa touristicité. Avec pour toile de fond une concurrence internationale amplifiée, la stratégie des stations ne doit rien au hasard et concourt par tous les moyens à séduire la clientèle. Dans l'objectif d'un bénéfice réciproque, nouvelle pratique et territoire s'accordent. Tout en répondant aux attentes économiques, le snowboard offre une place à des valeurs inédites qui viennent bousculer l'ordre établi.
- 2 On peut alors se demander quelle est la réaction du territoire face à ces néopraticiens. Quelles sont les représentations caractéristiques de la pratique ? Quels mécanismes influencent les acteurs vers la nouveauté et quelles sont les conséquences sur le plan territorial ? À partir d'un exemple localisé, l'objet qui nous intéresse ici est d'analyser la trajectoire d'implantation et de développement du snowboard. Nous nous attachons aux différentes logiques d'acteurs qui conduisent à faire de cette pratique un levier de transformations territoriales dont l'Oisans porte aujourd'hui les marques. L'appropriation asymétrique par le territoire rend le suivi de cette trajectoire particulièrement intéressant. Les changements opérés, tant la modification du terrain de jeu, la vision posée sur la pratique, la réorganisation des structures d'encadrement, que les conséquences en matière de reconfiguration spatiale par une réinvention du

ski, invitent à interroger la spécificité du développement du snowboard en Oisans en lien avec la singularité de ce territoire.

- 3 Après une période pionnière marquée par l'émergence de l'excursionnisme, de l'alpinisme puis du ski, l'histoire de la transformation de l'Oisans par les pratiques de loisirs sportifs se caractérise par le développement d'un tourisme de masse matérialisé par l'aménagement des stations de sports d'hiver. Après l'effervescence des années 1960, une période de maturité touristique se profile à partir des années 1980 poussant à la diversification dans un contexte de changement global dans lequel la question environnementale devient centrale. C'est ce contexte temporel rendant visible de nouvelles pratiques que nous avons voulu investiguer en ambitionnant de s'inscrire dans le débat qui anime actuellement l'Oisans en termes de restructuration autour de pratiques dites innovantes.
- 4 La contribution des sports de pleine nature et des activités libres au phénomène de diversification sportive a généré un certain nombre de questionnements dans différents champs disciplinaires (Augustin, 2002 ; Attali, 2007 ; Rech et Mounet, 2011). Les pratiques alternatives (Pégard, 1998 ; Loret et Waser, 2001), au rang desquelles le snowboard, ont en ce sens fait l'objet de nombreux travaux (Loret, 1995 ; Humphreys, 1997 ; Reynier et Vermeir, 2007 ; Coates, Clayton, et Humberstone, 2010 ; Bourdeau et Le Breton, 2013) dans lesquels les perspectives socioculturelles (Corneloup, 2007) et les représentations tiennent une place importante (Reynier, 1996). Ces analyses s'avèrent utiles dans la démarche considérée. La nécessité d'une forme d'injonction des stations à reconsidérer les nouvelles attentes des pratiquants (Perrin-Malterre, 2015) doit également être prise en compte. Le snowboard, par les transformations qu'il a générées, tant sociales, culturelles, que territoriales, a de manière privilégiée fait émerger des réflexions dans différents champs des sciences sociales. Plusieurs travaux se sont intéressés aux comportements des snowboardeurs (Mueller et Peters, 2008 ; Reynier et Chantela, 2013). D'autres chercheurs se sont interrogés sur les reconfigurations de l'espace liées aux aménagements spécifiques des snowparks (Curtet, 2007 ; Pabion-Mouriès *et al.*, 2016). C'est dans le prolongement de ces réflexions que nous questionnons de manière plus large la territorialité.
- 5 Les loisirs sportifs de montagne sont marqués par une très forte dynamique innovante (Attali et Saint-Martin, 2015). Les nouvelles pratiques en montagne stimulent un pan de recherche récent par une analyse minutieuse au prisme du concept d'innovation sur lequel notre étude s'appuie. Or, l'appréhension du processus varie nettement selon les approches (Gaglio, 2011 ; Boutroy, Vignal, et Soulé, 2015). Souvent, l'innovation technologique reste centrale (Kasprzak et Perrin, 2017). En appliquant au sport le concept forgé par Norbert Alter (Alter, 2013), nous faisons le choix d'investiguer plusieurs notions au regard de ce qu'il décrit comme un processus rythmé par des séquences successives (Akrich, Callon, et Latour, 2006). En mettant l'accent sur la nouveauté dans les manières de faire, l'aspect collectif du processus, sa banalité, sa virtuosité, sa contingence, les déviances et croyances latentes ou encore les interactions sociales qui façonne l'innovation, il est permis d'entrer au cœur du processus. Notre travail articule ainsi une analyse de la trajectoire d'innovation du snowboard à partir des réseaux d'acteurs tout en mettant en évidence les transformations territoriales sous-jacentes (Mao, Hautbois, et Langenbach, 2009 ; Rech et Paget, 2017). Aussi nous postulons que l'innovation est une invention appropriée, par conséquent dé/re-territorialisante. Les caractéristiques du snowboard permettent

d'analyser son acceptabilité en fonction de la plus ou moins grande réceptivité du contexte socio-historique. L'innovation résulte de la capacité des acteurs à influencer sur l'organisation territoriale (ensemble culturel et social à l'échelle du territoire), dont il s'agit d'observer les propriétés sociologiques. Nous sommes particulièrement attentifs aux séquences de l'appropriation qui mettent en avant l'interdépendance des acteurs pour montrer à la fois la faculté d'incorporation de cette modalité au territoire amenant à sa transformation et la nécessité pour la pratique de se transformer en fonction du territoire. Le premier temps du processus est le fait de quelques individus marginaux, le deuxième temps celui d'essais d'imitateurs reproduisant et aménageant les innovations dans un contexte plus ou moins violent. Le troisième temps est caractérisé par une certaine stabilisation. Le cadre théorique combine les apports de la sociologie des organisations à travers l'analyse des réseaux d'acteurs à ceux de la géographie culturelle pour comprendre les modalités, phases et enjeux de (dé/re)-territorialisation.

- 6 Le protocole de recueil de données vise à évaluer les représentations des acteurs comme préalable aux actions mises en œuvre. Le corpus mobilise essentiellement trois types de sources. Le premier rassemble une sélection d'articles du quotidien *Le Dauphiné Libéré (DL)* de 1960 à nos jours. Après un traitement quantitatif par thématique, les textes les plus significatifs ont été passés au crible de l'analyse de contenu. Cette source parfois considérée comme trop localo-centrée s'avère très riche et essentielle dans une perspective d'étude territorialisée. La récurrence des événements dans les colonnes du *DL* sert d'indicateur du degré et de la forme d'incorporation de la pratique au territoire à travers les représentations qu'il en propose. Souvent partie prenante ou organisateur d'événements, le *DL* se positionne au service des pouvoirs locaux. Il s'agit donc d'observer la réalité des faits interprétée par les acteurs institutionnels ou forme organisatrice détentrice de la légitimité à qui la presse sert de support de justification de l'action. En rendant public ce qui veut bien l'être, le journal participe à l'élaboration d'un système de représentation. En tenant compte des limites de cette source (absence de conflits, écriture normative, complaisance avec les acteurs institutionnels), nous en apprenons beaucoup sur les réseaux de collaboration et les problématiques valorisées. Un second type de sources a été étudié, réunissant les comptes rendus des municipalités et de la communauté de communes. Pour cerner au plus près les perceptions, notamment celles des agents dissidents, un troisième niveau de source s'est avéré nécessaire à travers l'apport de témoignages d'acteurs, notamment ceux adeptes des nouvelles pratiques. Le recueil d'entretiens s'appuie sur la multi-appartenance du témoin à son réseau. Il se compose de vingt-sept entretiens téléphoniques préparatoires ou complémentaires et dix-sept entretiens semi-directifs. La grille d'analyse volontairement flexible (Kaufmann 2004) s'attache à relever des renseignements sur les pratiques sportives et les enjeux du territoire. Enfin, des sources secondaires (archives privées d'acteurs, autres médias), ont également été consultées.

Le snowboard, une innovation sportive qui bouscule l'ordre établi

- 7 Le snowboard se caractérise par des attitudes inhabituelles, parfois déviantes, qui génèrent des représentations négatives. Cette logique de distinction, à laquelle

répondent les pratiquants des sports de glisse, se qualifie à différents niveaux. Appartenant à une même communauté, ils s'affranchissent des pistes en assumant leur engagement personnel, tant face au risque d'avalanche que d'accident. Ils se démarquent par leur tenue, envisagent une autre relation à la compétition. Pionniers, les innovateurs ne sont pas considérés de la sorte. Quand les skieurs perçoivent la station comme un lieu de ressourcement, les surfeurs la voient davantage comme un exutoire. Cela rejaillit sur les jugements sévères à leur égard, des « pirates » aux pratiques « *underground* ». Les skieurs les considèrent comme des utilisateurs illégitimes. Épris de hors-piste, ils sont accusés de déclencher des avalanches². Ce phénomène d'attribution (Heider, 1958), se focalise sur les aspects négatifs et en occulte d'autres (une jeunesse dynamique, curieuse). Les exactions auxquelles certains d'entre eux se prêtent rappelle la notion de minorité agissante (Becker, 1966) ou de minorité active (Moscovici, 1979), susceptible de débordements pour légitimer son existence. L'image des stations s'en trouve dégradée d'autant que les abus sont relayés par les journalistes. Du fait du développement constant du snowboard, des conflits d'usage et des interdictions d'accès apparaissent. La médiatisation des accidents augmente la dimension anxiogène. Pourtant, si l'on prend en compte la première enquête statistique menée par le SEATM (Institut chargé par l'État de l'observation de l'économie du tourisme en montagne) sur le snowboard, pendant l'hiver 1994-1995, les surfeurs ne représentent que 5,9 % des pratiquants des stations³.

- 8 Au cours de la première phase d'appropriation, la pratique est influencée par les codes existants. L'accueil du snowboard en Oisans sous sa forme alpine concorde avec la structuration socio-culturelle du territoire basée sur le ski de compétition. Le poids des organisations traditionnelles (fédération, syndicat, entités d'enseignement, gestionnaires) prédispose son orientation. Pourtant, les innovateurs possèdent la faculté de créer de nouveaux matériels. Quelques individus les importent, d'autres conçoivent leurs propres modèles, bricolés, et en l'absence de carres, pour un usage exclusif en poudreuse. Ces éléments soulignent que la technique n'est pas un « substrat autonome ». Innovations socioculturelles et technologiques n'existent pas les unes sans les autres. La technique porte en elle les significations de la réalité sociale du moment. Les télésièges à pince débrayable constituent par exemple des atouts pour faciliter le débarquement des surfeurs, mais de nombreuses stations équipées de télésièges à pinces fixes rendent l'exercice délicat, nuisent à la cadence, les chutes obligeant l'arrêt de la remontée mécanique.
- 9 Si le matériel est nouveau, les comportements restent calqués sur les codes du ski. Le club des sports de Vaujany accueille des épreuves fédérales de snowboard de niveau national et international dans l'espoir qu'elles matérialisent un tremplin vers l'organisation de compétitions de ski alpin car celles-ci possèdent plus de notoriété⁴. Une transition culturelle s'opère cependant avec l'évolution des modalités de pratique. Le passage du surf alpin au surf freestyle lui confère une autonomisation et une démarcation plus nettes avec le ski alpin. En effet, le surf alpin (3,9 % de pratiquants) décroît au profit du freestyle (4,2 %) au cours de l'hiver 1995-1996⁵. Le surf alpin respecte les critères du ski et de la conduite coupée, philosophie qui relègue cette modalité au profit du freestyle qui valorise l'esthétique, s'accommode du dérapage, le virage ne constituant plus une référence. À la limitation technique du surf alpin en poudreuse, Maxence Idesheim, professeur à l'ENSA, oppose l'aspect ludique du freestyle⁶ et le confort des « *soft boots* », qui facilitent sa massification. Les stations

éliminent les obstacles sur les pistes à renforts d'explosifs afin de procurer rapidement du plaisir aux clients. Le freestyle représente une transposition de la glisse urbaine, tendance qui imprègne les territoires de montagne dont l'Oisans. Les pratiquants ne proviennent plus des rangs des skieurs. Il concerne un public plus jeune, plutôt citadin, coutumier de la culture skate, dont l'image rebelle se caractérise par l'affirmation identitaire d'une dynamique contre culturelle. Celle-ci utilise des lieux et des codes s'écartant des règles officielles.

- 10 Dans ce contexte de transformation culturelle, les relations sociales caractérisent une compétence collective permettant à l'innovation de se déployer. Plus particulièrement, le degré de coopération des acteurs entre en compte dans la réussite et la forme prise par le processus. Dans ce système réticulaire, des individus servent d'agents passeurs. Joël Franitch joue ce rôle compte tenu de ses différentes fonctions⁷. Directeur technique snowboard de la Fédération Française de Ski (FFS), missionné pour diffuser la pratique du snowboard, il reconnaît que son réseau de connaissances facilite l'organisation des compétitions. Les stations lui accordent leur confiance. Il exerce une forte influence sur les acteurs du territoire qui agissent selon des croyances normatives, pour se conformer aux exigences de la FFS. Malgré ce réseau favorable, l'Oisans résiste à s'engager dans le développement du snowboard. L'organisation d'une première compétition labellisée FFS s'effectue, non par enthousiasme, mais pour se plier à l'incitation institutionnelle. Les représentations négatives continuent à peser. À la fantaisie du snowboard, en contradiction avec l'état d'esprit fédéral, s'ajoute une réalité financière, le partage des ressources entre ski et surf. Les clubs tirent leurs revenus de la vente des cartes-neige et ne perçoivent rien de la vente des licences de snowboard gérée par l'Association Française de Snowboard (AFS). Les tensions se cristallisent autour de la nouvelle pratique, vecteur de forts enjeux économiques et politiques. La volonté de la FFS de structurer la pratique en mettant en place dès 1986 une délégation monoski-surf et la création de l'AFS le 26 septembre 1987 par les surfeurs de la première heure⁸ selon la vision d'un système professionnel, revendiquant son indépendance par rapport au système fédéral, témoignent des pressions politico-sportives et des intérêts financiers en jeu. À l'identique de ce qui existe en tennis, l'AFS conçoit un circuit national et international professionnels. La volonté de mainmise sur la pratique enclenche un conflit de légitimité entre la FFS, délégataire olympique, et l'AFS, organisatrice d'épreuves. Les tensions liées à l'institutionnalisation du surf se répercutent en Oisans. Au printemps 1993, suite à la scission avec l'AFS, le club des sports de Vaujany⁹ organise les Championnats de France FFS, violemment contestés par l'AFS.
- 11 Alors que le nouveau type de glisse génère des antagonismes dans de nombreuses stations, il se déploie particulièrement bien aux Deux Alpes, dont la dynamique s'explique par plusieurs facteurs. Elle bénéficie en premier lieu d'un contexte favorable en adoptant dans les années 1960 une politique tournée vers la jeunesse. En second lieu, la pratique se structure sous la forme d'un club. Créé en 1988 par le champion Luc Péliisson, le Team 2 Alpes permet de participer aux compétitions et démarcher des sponsors. Grâce aux performances du club, l'office de tourisme et la société Deux Alpes Loisirs (DAL) s'appuient sur ses résultats pour faire la promotion de la station. Troisième facteur, la personnalité du dirigeant de DAL, Henri Brac de la Perrière ainsi que le positionnement de l'entreprise favorisent la diffusion du phénomène. Dans la posture d'entrepreneur innovateur (Schumpeter, 1935) ou de Lead User (Von Hippel, 2005), le PDG pratique lui-même le snowboard. Il participe à la promotion de cette

nouveauté à laquelle il croit. Son influence constitue un élément de la réussite du processus. Le comportement novateur du directeur consiste à admettre le but prescrit : le développement des sports d'hiver, tout en choisissant de ne pas accepter les règles en s'orientant vers le snowboard. Cette indépendance des moyens et des fins s'appuie sur un événement particulier qui va participer à propulser la station comme territoire de snowboard. Le Mondial du Snowboard organisé aux Deux Alpes offre très rapidement une forte visibilité internationale. Les premières éditions mettent en avant l'accessibilité du salon¹⁰ et annoncent un plateau de compétiteurs en surf alpin¹¹. L'événement s'attribue dès sa création les valeurs de la contre-culture (fête, déviance). Il se revendique comme le « Woodstock du surf des neiges »¹², en référence au festival symbole de la culture hippie. DAL est favorable à cet événement d'avant-saison sur le glacier alors qu'elle entend promouvoir le funiculaire mis en service le 29 juillet 1989, qui achemine les touristes au sommet. Le Mondial évolue nettement au milieu des années 1990 vers le freestyle, selon un registre plus alternatif. L'événement 1996 annonce « big air, snowpark, pipe, festival du film et une nouveauté le village d'expo sur la station », celui de 1999 « pipe, snowpark, world games, boardercross international, big air, skate, BMX »¹³. Les animations proposées et les spectacles se fondent sur une valorisation de la gestuelle. En quête de sensations, le public plébiscite le jeu, la démesure. Ces principes sont exploités économiquement. La promotion du matériel s'effectue en communiquant sur les valeurs alternatives, afin de répondre à une clientèle qui rejette symboliquement par son acte d'achat le conformisme social. Le Mondial s'ouvre vers des sports plus spectaculaires que le slalom. Le référentiel urbain s'accroît. Sur cette aire de jeux multiformes dans laquelle le BMX trouve sa place, la neige ne devient plus absolument indispensable.

Quelle contribution du snowboard à la territorialité ?

- ¹² La trajectoire de l'innovation est soumise à des dyschronies, c'est-à-dire des espaces n'évoluant pas au même rythme en fonction de la capacité d'apprentissage et de réflexivité du corps social. Aux Deux Alpes, les interactions entre les acteurs et leur environnement aboutissent à la construction d'une représentation des Deux Alpes en tant que territoire de snowboard¹⁴ dont l'empreinte reste présente aujourd'hui. À cet égard, Henri Brac de la Perrière insiste sur les efforts mis en œuvre pour inciter les snowboarders médiatiques à fréquenter la station. Freestyle Land (appellation du snowpark) constitue un enjeu essentiel auquel l'entreprise consacre des investissements considérables¹⁵. En concurrence directe avec l'Alpe d'Huez qui garde une posture traditionnelle, le directeur de DAL s'appuie sur l'image indisciplinée de la nouvelle pratique. Il justifie ce positionnement privilégiant le nombre, en concordance avec le sport de masse, au regard de l'enrichissement économique généré. Les Deux Alpes offrent un produit snowboard en adéquation avec les souhaits des pratiquants (étudiants du Grenoble Université Club, comités d'entreprises) à travers des hébergements, des événements et une communication qui les séduit. L'hôtellerie de luxe ne revêt aucun sens pour la clientèle captée. Bien qu'à l'échelle internationale¹⁶ le nombre d'adeptes régresse¹⁷, le statut de « spot de snowboard » perdure aux Deux Alpes où la pratique sert une stratégie consistant à adopter un positionnement différent pour figurer en tête des classements. Cette représentation de station pionnière est fondée sur les aménagements mis en œuvre. Inspirés des skateparks, trois tables¹⁸ et un gap¹⁹ sont installés au cours de l'hiver 1995-1996 sur le secteur des Crêtes²⁰. L'hiver suivant²¹,

DAL aménage son premier surf-park permanent à la Toura comprenant un big air, un boardercross et un half-pipe en combes naturelles, pour s'adapter à la demande²². Cette apparente antériorité des Deux Alpes retenue par la mémoire collective est intéressante à analyser car l'Alpe d'Huez s'avère en réalité précurseur. Avant l'apparition de la notion « nouvelles glisses » sur les plans de pistes (1994-1995), l'Alpe investit dès 1989, dans un premier half-pipe en béton. Mais les esprits ne se montrent ni prêts à soutenir l'infrastructure, ni à penser les nécessités technologiques (non-prise en compte de l'exposition au soleil). Cet exemple rappelle que l'innovation implique une amplitude temporelle et des capacités d'apprentissage. Il démontre également que les innovateurs ne peuvent contribuer seuls à son développement. Elle dépend du degré d'intéressement des différentes parties prenantes.

- 13 Toute pratique émergente s'inscrit dans un ensemble de pratiques déjà présentes dont elle reste tributaire (Gras, 2003). Cette tendance explique que la transformation des usages par le snowboard tient à la capacité des acteurs à le prendre en compte de même qu'à celle de la pratique à influencer l'écosystème. Les transformations techniques, souvent considérées comme seules constitutives du phénomène (Godin, 2017) font partie intégrante d'un processus plus large d'innovation socioculturelle. Comme toute innovation, la technique est soumise à l'incertitude. Cela impose études, essais et temps avant qu'elle ne devienne opérationnelle. L'adaptation des remontées mécaniques construites pour le ski, montre qu'un agencement s'avère indispensable à l'usage du snowboard. La transformation des porte-skis entraîne une augmentation de l'encombrement des cabines engendrant lui-même des problèmes de stockage, les cheminements de contour n'étant pas adaptés. La vigilance dont fait preuve le personnel le rend moins efficace. La technologie, qui paraît aujourd'hui évidente, s'adapte lentement à la pratique : « Maintenant on ne peut imaginer une remontée mécanique qui n'intègre pas du snowboard et du ski parabolique »²³.
- 14 Face au bouleversement de l'éthique sportive, les moniteurs de ski s'accoutument. L'École du Ski Français (ESF) intègre ces modifications culturelles en privilégiant l'hédonisme à l'ascétisme. Alors que son slogan de 1992 à 2011 scande « Le plaisir ça s'apprend », elle abandonne depuis la notion d'apprentissage pour ne privilégier que le bien-être avec le slogan « Pour le plaisir ». L'ESF des Deux Alpes s'approprie avec succès la nouvelle activité. Les moniteurs des stages DA Camp créés au cours de l'hiver 2007-2008 et parrainés par Rip Curl, portent les tenues du sponsor. L'ESF, organisatrice des formations, joue l'effacement institutionnel, car l'image habituelle du moniteur en rouge ne facilite pas l'engagement du jeune public. L'intégration de la pratique par l'ESF des Deux Alpes montre une volonté de s'adresser à la jeunesse. Preuve de cette implication, en 2007, un jardin d'enfants est spécialement dédié aux petits apprentis. Les moniteurs participent aux évolutions technologiques. Alexis Parmentier, champion du monde de snowboard en 1993, crée un prototype pour deux (moniteur-élève) possédant quatre fixations, permettant au débutant de ressentir le basculement du corps lors du virage. Quant au babysnow, hybridation du tricycle et du snowboard, inventé par le guide moniteur Éric Arnol, il a pour but de partager des moments de glisse sur neige en sécurité avec son enfant avant l'apprentissage de la marche. Les nouvelles glisses contribuent en partie à remettre en cause la structuration professionnelle car les moniteurs les plus âgés ne sont pas familiarisés à ces modalités.

Phase de réorganisation du territoire : stabilisation et régression

- 15 L'innovation ne constitue pas une apparition soudaine, mais un long processus d'influences et d'apports réciproques. « Le snow était un enfant du ski, le ski actuel est un enfant du surf »²⁴. Au secours du ski²⁵, le snowboard en réoriente l'image dans une perspective de rajeunissement. Le début des années 1990 marque un transfert de technologie du snowboard au ski avec l'apparition des skis paraboliques. Le matériel accessible aux débutants offre des sensations de courbes proches du surf. Si les skieurs s'attribuent la conduite en appui coupé, ils côtoient aussi les snowparks. Ainsi le snowboard est à l'initiative du ski freestyle. L'innovation, en fonction du terrain où elle s'implante ne produit pas les mêmes effets. L'Alpe d'Huez est plus facilement attirée par cette discipline grâce aux résultats en skicross de sa championne Ophélie David, multiple médaillée dans les compétitions internationales fédérales et les X-games. Cela conduit à utiliser les boardercross en snowboard aux Deux Alpes, en ski à l'Alpe d'Huez.
- 16 Le troisième temps du processus correspond à une phase de stabilisation. L'activité s'institutionnalise. Cette étape se caractérise par une régression de la poussée innovatrice au cours de laquelle le sport largement diffusé n'apparaît plus comme déviant. Si le snowboard impacte les modalités du ski, par une standardisation, les espaces aménagés au préalable à l'usage des snowboarders ne permettent plus de différencier les types de pratiquants. Phénomène de sportivisation, après la « glisse décalée », aujourd'hui l'activité s'est banalisée. Selon un mécanisme de réflexivité, elle s'intègre dans le corps social remettant en cause les représentations établies à son égard. Le côté « Bohème » accolé à l'image du snowboard s'efface.
- 17 Depuis la création des snowparks, espaces restreints évitant aux usagers des pistes de s'amalgamer, le snowboard a largement contribué à transformer l'ensemble des domaines skiables en véhiculant un nouveau style de vie. Plus qu'un renouvellement du ski, il a contribué à transformer les loisirs en montagne dans leur relation à l'espace. Le snowboard a œuvré au renversement de la norme, matérialisé par la mise en place de zones dédiées tant aux skieurs qu'aux surfeurs. Représentatif de cette nouvelle consommation des loisirs, Salomon ouvre aux Deux Alpes en 2002 une boutique offrant une prestation de ski « nouvelles glisses » incluant forfait, matériel et moniteur freeride détaché par le Bureau des guides. En 2003 se greffe sur le terrain le concept Slide, proposé par un opérateur privé à DAL. Il s'agit d'espaces de glisse aménagés pour une clientèle élargie. Le domaine est ponctué de modules étagés entre la Toura (2600 m.) et le pied du glacier (3200 m.). Cet espace intègre deux boardercross, des cascades, une corniche, un canyon (parcours avec virages relevés), un couloir à 35 degrés de verticalité. Parc à thème de haute altitude, il traduit les adaptations aux nouvelles aspirations de la clientèle, la recherche de sensations extrêmes se rapprochant de la notion d'ordalie caractérisant les pratiques ludiques (Valleur, 2009), tout en garantissant le « risque zéro ». Cela aboutit à la création d'une nouvelle norme des domaines skiables offrant des infrastructures qui existent aujourd'hui dans de nombreuses stations internationales. À l'Alpe d'Huez « *Marcel's Farm* », à Méribel le « *Yéti Park* ». Ils concrétisent un processus de réorganisation du territoire, plus ludique, plus accessible. La montagne ne se suffit pas à elle-même. Ces transformations montrent une recherche de sensations, de nouvelles considérations de l'espace et aspirations culturelles, en contradiction avec un autre désir, la naturalité.

- 18 La stabilisation dans laquelle se situe toute innovation en fin de cycle semble atteinte concernant le snowboard mais le processus n'étant jamais achevé, il se poursuit en transformant la pratique. D'un côté se développe un matériel plus maniable à l'image du *Fish*²⁶. L'engin facilite l'évolution en poudreuse par un maximum de flottaison. L'aspect écologique est mis en avant. Burton adopte une démarche de développement durable avec une collection certifiée FSC (*Forest Stewardship Council*) et des matériaux recyclés. Une autre tendance de développement est marquée par un désir de prise directe avec la nature. Les *splitboard* se scindent en deux pour faire usage de skis à la montée et offrent un accès facilité à la randonnée pour des skieurs moyens mais bons snowboarders²⁷. Bien que les *Fish* et les *splitboard* restent des niches, aucune marque ne les néglige. Cela confirme l'hyper segmentation d'un marché mature dans un contexte concurrentiel mais aussi l'hyper diversification et l'hybridation des pratiques. Ce nouveau matériel amène à utiliser le territoire différemment. La tendance de fond de retour à la nature et de recherche de liberté est en partie prise en compte par les gestionnaires qui proposent des itinéraires en bordure de pistes²⁸. Les nouveaux liens à l'espace se réfèrent à la notion d'*aroundoor*, (Bourdeau, Mao, et Corneloup, 2011) intermédiaire entre artificialisation totale de la station et naturalité de la pleine nature, ce qu'inspirent le développement des « stations de trail » et leur pendant hivernal « Espace Ski de Rando ».
- 19 La fin des Mondiaux en 2008 montre un autre signe de stabilisation. Les raisons évoquées par le PDG de DAL tiennent à une série d'aléas climatiques ayant lassé les parties-prenantes et plus particulièrement les marques leaders. Cet argument met en relief l'influence des partenaires commerciaux sur la pérennité d'un événement et la dépendance de toute pratique à un système d'interrelations. Le positionnement de Tignes, qui copie la manifestation pour attirer les fabricants, illustre la rivalité territoriale : « L'idée de l'événement est partie [...] avec un collaborateur [...] mais ça ne s'est jamais recréé de la même façon [...] Tignes avait appâté certains fabricants »²⁹. Cette « réinvention » renvoie à l'idée de « réinterprétation créatrice » (Linton, 1936) selon laquelle les traits culturels d'une innovation ne sont pas appropriés tels quels. Ils circulent en étant adoptés et transformés d'une aire géographique à l'autre, produisant un mécanisme de récréation plutôt que d'invention. Si l'imitation existe, les significations attribuées à l'événement varient en fonction des contextes. D'autres raisons expliquent la suppression des Mondiaux. La perspective de la vente de DAL à la Compagnie des Alpes (CDA), effective fin 2009, remet en cause la stratégie événementielle en dehors des priorités de la CDA. Les élus municipaux souhaitent se réorienter vers des animations moins coûteuses. Enfin apparaissent des divergences d'opinion concernant une cible de clientèle contestée par différents acteurs, voire empêchant la poursuite de l'événement³⁰. Les surfeurs sont accusés de créer des troubles à l'ordre public : « On a été convoqué en Préfecture parce qu'il y avait trop de débordements [...] Le Préfet nous a dit : "il faut arrêter" »³¹. Les organisateurs sommés de rendre la manifestation acceptable du point de vue moral concourent à la rendre moins attrayante. La standardisation des événements les amène à être copiés, surenchère dans un contexte de rivalité accrue liée à la régression de la poussée innovatrice :
- 20 « Le Mondial du snowboard s'est épuisé. Le snowboard a un peu baissé, donc le Mondial du ski s'est créé. Et puis les marques n'ont plus voulu venir aux Deux Alpes parce que

d'autres stations ont dit : "On vous accueille" [...]. Quand tu es venu faire huit fois le Mondial [...] tu sais exactement ce qui va se passer [...] Le stock n'est pas inépuisable »³².

- 21 L'innovation représente une forme de destruction. Toute pratique novatrice étant prise dans des interactions avec celles déjà présentes, l'identification du territoire par une activité empêche sa définition par d'autres. Leurs confrontations brident le développement de chacune. Le terrain ne s'expérimente plus de la même manière. Les nouvelles tendances d'aménagement conduisent à réduire l'espace pour l'enseignement traditionnel du snowboard, voire à supprimer les pistes originelles, idéales pour la progression pédagogique. Cette situation s'apparente à la fin du cycle de vie de l'activité. Peut-on prétendre à une mort du snowboard ? Les acteurs interrogés dans le reportage du magazine *Riding Zone*³³, tous très impliqués dans le milieu de la glisse³⁴ émettent des constats sans appel, la pratique arrive à une période critique de son histoire. La régression du nombre d'adeptes n'incite pas les opérateurs les plus déterminants à le soutenir. Dans ces conditions, la définition du territoire par le snowboard atteint un seuil.
- 22 Enfin, sa pérennité est à interroger au regard de la ressource en neige. Après quatre jours de fermeture du glacier des Deux Alpes début août 2017 en raison de vents violents et de températures trop élevées³⁵, à la Toussaint, le dôme, pour la première fois de l'histoire des remontées mécaniques, n'ouvre pas³⁶. Cette situation questionne l'existence des aménagements « nouvelles glisses » face aux transformations climatiques. Carlo Carmagnola, responsable chez Dianeige des projets de recherche dans les domaines skiabiles, souligne que les snowparks réclament cinq fois plus de neige qu'une piste standard et nécessitent des travaux d'envergure mettant en question leur durabilité³⁷. Plus largement ils interrogent le système des sports d'hiver dans un contexte de changement climatique lorsque Dominique Marcel, PDG de la CDA, compare les stations à des parcs d'attraction³⁸. À l'Alpe d'Huez, « *Marcel's Farm* » réalisé en 2016 sans permis ni étude d'impact, est dénoncé par Mountain Wilderness et suscite une plainte de la FRAPNA déposée le 6 septembre 2016. L'utilisation de neige « de culture, garantie 100% naturelle » est envisagée comme seule solution afin d'assurer un enneigement suffisant. Que dire de l'absence de neige en-dessous de 2000 mètres comme ce fut le cas durant le mois de décembre 2016 aux Deux Alpes nécessitant de proposer un retour anticipé entre treize et quinze heures pour éviter les longues files d'attente à la descente, le client ayant cependant payé son forfait à la journée. La situation impose une restriction de la pratique, modifie la conception du tourisme.

Conclusion

- 23 L'arrivée dans les années 1980 de nouveaux usagers des domaines skiabiles jugés comme perturbateurs mais néanmoins à considérer du fait de leur constante augmentation, engendre des conflits. En raison des formes de pratiques qu'ils promeuvent autant que des principes qui les structurent, les snowboardeurs produisent un levier de transformation territoriale. Cette innovation ne constitue pas une apparition soudaine mais un long processus. Le snowboard réoriente l'image du ski. En véhiculant de nouvelles manières de faire, il contribue à transformer les loisirs en montagne dans leur relation à l'espace. Le renversement de la norme se concrétise par un processus de réorganisation du territoire et une redéfinition plus ludique. Les parcs à thème d'altitude, devenus aujourd'hui des infrastructures ordinaires, en portent les traits.

L'implantation et le développement du snowboard assurent le maintien touristique du territoire. Aujourd'hui marquée par une diminution du nombre de ses adeptes, l'activité entre dans une phase de régression. Le processus n'étant jamais achevé, l'utilisation de matériels en adéquation avec des aspirations plus « écologistes » et la quête de naturalité, réinterroge la capacité des pratiques sportives à réinventer l'Oisans.

BIBLIOGRAPHIE

- Akrich M., Callon M. et Latour M., 2006.- *Sociologie de la traduction textes fondateurs*, Collection Sciences sociales, Presses de l'École des Mines.
- Alter N., 2013.- *L'innovation ordinaire*, Quadrige, Presses universitaires de France.
- Attali M., 2007.- « L'explosion des pratiques sportives : massification, diversification, différenciation (des années 1970 à nos jours) », in Tétart P. (eds.), *Histoire du sport en France [Tome 2] De la Libération à nos jours*, Vuibert Musée national du sport Université du Maine, pp. 63-106.
- Attali M., Dalmasso A. et Granet-Abisset A.-M., (eds.), 2014.- *Innovation en territoire de montagne. Le défi de l'approche interdisciplinaire*, Collection « Montagne et innovation », Presses universitaires de Grenoble.
- Attali M. et Saint-Martin J. (eds.) 2015.- « L'innovation dans les loisirs sportifs de montagne. Enjeux, processus et dynamiques », in *Loisir et Société / Society and Leisure*, n°38-3, Taylor & Francis.
- Augustin J.-P., 2002.- « La diversification territoriale des activités physiques », in *L'Année sociologique*, n°52-2, pp. 417-435.
- Becker H.-S., 1966.- *Outsiders: studies in the sociology of deviance*, The Free Press.
- Bourdeau P. et Le Breton F., 2013.- « Les dissidences récréatives en nature : entre jeu et transgression », in *EspacesTemps.net*, consulté le 16 août 2019, <https://www.espacestems.net/articles/les-dissidences-recreatives-en-nature-entre-jeu-et-transgression/>
- Bourdeau P., Mao P. et Corneloup J., 2011.- « Les sports de nature comme médiateurs du “pas de deux” ville-montagne. Une habitabilité en devenir ? » in *Annales de géographie*, n°4-680, pp. 449-60.
- Boutroy E., Vignal B. and Soulé B., 2015.- « Innovation theories applied to the outdoor sports sector :Panorama and perspectives », in *Loisir et Société / Society and Leisure*, n°38-3, pp. 383-398.
- Coates E., Clayton B. and Humberstone B., 2010.- *A battle for control: Exchanges of power in the subculture of snowboarding*, in *Sport in Society - Cultures, Commerces, Media, Politics*, volume 13, issue 7-8, consulté le 16 août 2019, <https://doi.org/10.1080/17430431003779999>
- Corneloup J., 2007.- « Ambiance et univers culturels dans les stations de sports d'hiver », in Bourdeau P. (eds.), *Les sports d'hiver en mutation crise ou révolution géoculturelle ?*, Hermès science publications Lavoisier, pp. 183-193.

- Curtet J., 2007.- « L'offre d'espaces de nouvelles glisses en France : vers un bilan critique. », in Bourdeau P. (eds.), *Les sports d'hiver en mutation crise ou révolution géoculturelle ?*, Hermès science publications Lavoisier, pp. 47-56.
- Gaglio G., 2011.- *Sociologie de l'innovation*, Presses universitaires de France.
- Godin B., 2017.- *Models of innovation the history of an idea*, Inside technology, the MIT Press.
- Gras A., 2003.- *Fragilité de la puissance : se libérer de l'emprise technologique*, Fayard.
- Heider F., 1958.- *The psychology of interpersonal relations*, Wiley.
- Humphreys D. 1997.- « Shredheads go mainstream »? Snowboarding and alternative youth, *International Revue for the Sociology of Sport*, volume 32, consulté le 16 août 2019, <https://doi.org/10.1177/101269097032002003>
- Kasprzak N. et Perrin C., 2017.- « La joëlle : entre innovation technique et innovation sociale », in Vignal B, Boutroy E. et Reynier R. (eds.), *Une montagne d'innovations. Quelles dynamiques pour le secteur des sports outdoor ?*, Collection Montagne et innovation, Presses universitaires de Grenoble, pp. 65-75.
- Kaufmann J.-C., 2004.- *L'entretien compréhensif*, Armand Colin.
- Linton R., 1936.- *The Study of man. An introduction*, D. Appleton Century Crofts.
- Loret A., 1995.- *Génération glisse dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des « années fun »*, Editions Autrement.
- Loret A., et Waser A.-M., (eds.), 2001.- *Glisse urbaine : l'esprit roller : liberté, apesanteur, tolérance*, Éditions Autrement.
- Mao P., Hautbois C. et Langenbach M., 2009.- « Développement des sports de nature et de montagne en France : diagnostic comparé des ressources territoriales », in *Géographie, économie, société*, n°11-4, pp. 301-313.
- Moscovici S., 1979.- *Psychologie des minorités actives*, Presses universitaires de France.
- Mueller S. et Peters M., 2008.- « The personality of freestyle snowboarders: Implications for product development », in *Tourism- An International Interdisciplinary Journal*, n°56-4, pp. 339-354.
- Pabion-Mouriès J., Reynier V., Soulé B., et Bourdeau P., 2016.- « De la relégation à la participation : les avatars socioculturels d'un aménagement en station de montagne, les snowparks », in *Téoros - Revue de recherche en tourisme*, n° 35-1, consulté le 16 août 2019, <https://journals.openedition.org/teoros/2885>
- Pégard O., 1998.- « Une pratique ludique urbaine : le skateboard sur la place Vauquelin à Montréal », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, n°104, pp. 185-202.
- Perrin-Malterre C., 2015.- « Processus de diversification touristique autour des sports de nature dans une station de moyenne montagne », in *Mondes du tourisme*, n°11, consulté le 16 août 2019, <http://journals.openedition.org/tourisme/1012>
- Rech Y. et Paget P., 2017.- « Enjeux des innovations spatiales et entrepreneuriales dans les stations de sports d'hiver ». In *Une montagne d'innovations. Quelles dynamiques pour le secteur des sports outdoor ?*, Collection « Montagne et innovation », Presses Universitaires de Grenoble, pp. 203-213.
- Reynier V., 1996.- « Les pratiquants des stations de sports d'hiver, représentations sociales et comportements territoriaux », Thèse de doctorat en STAPS, Grenoble.

Reynier V., et Chantelat P., 2013.- « Les comportements territoriaux des pratiquants des stations de sports d'hiver », in *Loisir et Société / Society and Leisure*, n°28-1, pp. 49-65.

Reynier V. et Vermeir K., 2007.- « La glisse en station », in Bourdeau P. (eds.), *Les sports d'hiver en mutation crise ou révolution géoculturelle ?*, Hermes Science publications Lavoisier, pp. 37-46.

Schumpeter J.-A., 1935.- *Théorie de l'évolution économique recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture*, Collection scientifique d'économie politique, Dalloz.

Valleur M., 2009.- « Les chemins de l'ordalie », in *Tropique*, n°2-107, pp. 47-64.

Veyret-Verner G., 1959.- « La deuxième révolution économique et démographique des Alpes du Nord : les sports d'hiver. Réflexions et suggestions », in *Revue de géographie alpine / Journal of Alpine Research*, n°47-3, pp. 293-305.

Von Hippel E., 2005.- *Democratizing innovation*, The MIT Press.

NOTES

1. Les communes de Mont-de-Lans et Venosc, supports de la station des Deux Alpes avec la commune de Saint-Christophe-en-Oisans, ont fusionné au 1^{er} janvier 2017.
2. Institut National de l'Audiovisuel, 4 janvier 1995, « Avalanches, les surfeurs mis en cause ». En ligne. <http://fresques.ina.fr/montagnes/liste/recherche/r%C3%A9verbel/s#sort/-pertinence-/direction/DESC/page/1/size/10> Consulté le 21 mars 2017.
3. SEATM. « La pratique des nouvelles glisses. Suivi pluri-annuel par enquête sur les passages aux remontées mécaniques », 2004.
4. Entretien avec Joël Franitch, 23 mars 2017.
5. SEATM. « La pratique des nouvelles glisses. Suivi pluri-annuel par enquête sur les passages aux remontées mécaniques », 2004.
6. Entretien avec Maxence Idesheim, 28 mars 2017.
7. Professeur de ski à l'ENSA entre 1985 et 1998, Directeur technique snowboard à la FFS de 1992 à 1998, référent nouvelles glisses auprès du SNMSF de 1985 à 2011, chef d'équipe sur les grands événements (JO et WCS) de 1998 à 2005, directeur sportif snowboard de 2007 à 2011 à la FFS, auprès de la FIS de 2011 à 2013, représentant de la France au comité snowboard et chairman du groupe pour les règlements snowboard de 1994 à 2011.
8. Fusion de la Fédération Française Unifiée de la Glisse (FFUG) et de l'Association Française de Surf des Neiges (AFSN).
9. « Création d'un club des sports », *Le Dauphiné Libéré*, édition locale, 12 décembre 1991.
10. Flyer des premières éditions.
11. Parmi eux : Jean Nerva, Serge Vitteli, Éric Rey, Jean-Phi Garcia, Philippe Imhoff, Franck Moranval, Luc Pélisson.
12. Affiches 1996, 1997, 1999.
13. Affiches 1996 et 1999.
14. Oddoux Franck, *Snowboard*, Paris, E.P.A, 1998, p.121 sqq.
15. Diagnostic effectué en raison d'une satisfaction stagnante et de retours hétérogènes. Agence Rock pour DAL, diagnostic snowpark 2015. Sources : DAL.
16. « Aux États-Unis où la culture du snowboard est bien plus importante qu'en Europe, le nombre de pratiquants a diminué de 28 % entre 2003 et 2013 selon la National Sporting Goods Association », In, Dubas, S., *Le Temps* « Le snowboard se cherche un nouveau souffle », Publié le 13 février 2015.

17. À l'ESF des Deux Alpes où le snowboard est particulièrement bien représenté par rapport à d'autres stations, il stagne, voire accuse une légère baisse. En 2017 il représente entre 8 % et 10 % du chiffre d'affaires de l'ESF des Deux Alpes selon le responsable snowboard.
18. Module pour effectuer des sauts, composé d'un tremplin (kicker), d'une zone de survol et d'une zone de réception.
19. Module constitué d'une prise d'élan, d'un fossé et d'une réception.
20. Fournier Jack, *Raconte-moi... les Deux Alpes*, Les Deux Alpes, à compte d'auteur, 2018, p. 170.
21. Plan des pistes de la station dans lequel apparaît pour la première fois la mention « park ». Archives privées Maxime Petre.
22. Entretien avec Henri Brac de la Perrière, 26 décembre 2016.
23. Entretien avec Lionel Albertino, infographiste à Deux Alpes Loisirs, ayant débuté sa carrière comme agent d'exploitation, 17 janvier 2017.
24. Estrangin, M., « Mondial du Snow jusqu'à ce soir aux Deux Alpes. Le snowboard cherche un second souffle », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 24 octobre 2005.
25. Serraz, G., « Les nouvelles glisses au secours du ski », In, *les Echos.fr*, le 10 novembre 1997. Site internet consulté le 2 avril 2017 à l'adresse : https://www.lesechos.fr/10/11/1997/LesEchos/17519-129-ECH_les-nouvelles-glisses-au-secours-du-ski.htm
26. En forme de poisson, planche courte et maniable, se rapprochant des sensations du surf d'eau.
27. Entretien cité avec Maxence Idesheim.
28. Aux Deux Alpes depuis l'hiver 2016-2017.
29. Entretien cité avec Henri Brac de la Perrière.
30. D.M., « Violents incidents en marge du mondial de Surf », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 24 octobre 2005.
31. Entretien avec Gilles Vanheule, directeur de l'office de tourisme des Deux Alpes, 6 avril 2017.
32. Ibidem.
33. « Enquête le snowboard est-il mort ? », In, Riding Zone, chaîne Youtube [En ligne], Consulté le 12 décembre 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=pYJbes1VChQ&feature=share>
34. Sophie Rodriguez, Gérard Rougier, Gaylord Pedretti, Morgan Le Faucheur, Julien Haricot, Luc Faye, Clémence Grimal et Mirabelle Thovex, Valérie Bourdier, Johann Baisamy.
35. Chandellier, A., « Entre déficit hivernal et grandes chaleurs estivales, la station des Deux Alpes, pour préserver son glacier, va installer six enneigeurs en septembre. Une première en France », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 15 août 2017.
36. Gonon, Y., « Le glacier des 2 Alpes n'ouvrira pas pour les vacances de la Toussaint faute de neige suffisante », *France 3 Auvergne Rhône-Alpes*, [En ligne]. Consulté le 12 novembre 2017. Disponible à l'adresse : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/isere/glacier-2-alpes-n-ouvrira-pas-vacances-toussaint-faute-neige-suffisante-1345527.html>
37. Carrel, F., « L'Alpe d'Huez, la montagne terrassée », In, *Libération* [En ligne] Le 28 octobre 2016. [Consulté le 30 juin 2017]. Disponible à l'adresse : http://www.liberation.fr/futurs/2016/10/28/l-alpe-d-huez-la-montagne-terrassée_1525006
38. Chandellier, A., « Alors que le numéro 1 mondial des domaines skiables négocie avec un actionnaire chinois, La Compagnie des Alpes se rêve en multinationale du ski », *Le Dauphiné Libéré*, édition de Grenoble, 7 février 2017.

RÉSUMÉS

Les transformations auxquelles l'Oisans a fait face au cours de son histoire infirment l'idée selon laquelle ce territoire de montagne vivrait replié sur lui-même sans capacité à innover. La conjoncture des années 1980 remet sensiblement en cause le succès sur lequel repose le tourisme de montagne. Porté par la contre-culture californienne, l'innovation véhiculée par le snowboard permet à l'Oisans de maintenir sa touristicité tout en transformant la dimension socioculturelle du territoire. Cet article s'appuie sur un recueil de données (archives municipales et intercommunales, entretiens, PQR) permettant de saisir l'élaboration des systèmes de représentation des acteurs du territoire. En se centrant sur les mécanismes d'interrelations, cette recherche propose d'analyser le processus social de l'innovation en décomposant les séquences qui la rythment en fonction des acteurs, des temps et des lieux afin de caractériser les répercussions sur la territorialité.

INDEX

Mots-clés : Snowboard, innovation, territorialité, Oisans, sports d'hiver

AUTEURS

DOROTHÉE FOURNIER

Docteure, Université Grenoble Alpes, ATER STAPS Laboratoire SENS (EA3742).
dorothe.fournier@gmail.com

MICHAËL ATTALI

Professeur des universités, Université Rennes 2, Laboratoire VIPS² (EA4636).

ANNE-MARIE GRANET ABISSET

Professeur des universités, Université Grenoble Alpes, LARHRA (UMR 5190)